

Soins infirmiers aux patients sous chimiothérapie anticancéreuses

Législation

- Arrêté du 20 décembre 2004 : fixe les conditions d'utilisation des produits anticancéreux.
- Circulaire 2005-101 du 22 février 2005 : administration, description du cadre de l'administration à domicile.
- Circulaire DGSOB n° 381 du 2 mars 1990 : soins infirmiers sur site implantable.

Rappel

- But destruction de la cellule.
- Traitement isolé ou associé à d'autres traitements (chirurgie, radiothérapie).
- Mono-chimiothérapie ou poly-chimiothérapie.

Différentes terminologies

- Selon les objectifs :
 - × Chimiothérapie à visée curative (traité pour guérir, prolonger la vie).
 - × Chimiothérapie à visée palliative (prolonger la vie, diminuer les symptômes, qualité de vie meilleure).
- Selon le moment d'application :
 - × Chimiothérapie adjuvante.
 - × Chimiothérapie néo-adjuvante.
- Selon la réponse au traitement :
 - × Première ligne.
 - × Deuxième ligne (récidive, bilan clinique et paraclinique qui montre une attente insuffisante de réponse au traitement).
- Chimiothérapie expérimentale : essai thérapeutique.

Voie d'administration

- Voie orale.
- Voie injectable : veineuse, artérielle, intrathécale, intra-péritonéale (rare).

Rôle infirmier

Administration du traitement

L'infirmier doit être informé sur le risque de contamination, pour cela il existe des fêtes de décontamination stérile.

Avant l'administration

- Accueil : consultations infirmiers, présentation du lieu et du personnel, déroulement du traitement, effets secondaires, évaluer le niveau de connaissances et d'information du patient et réitérée les informations, recueil d'informations sur les habitudes de vie et alimentaire.
- Identité du patient.
- Évaluation : clinique en collaboration avec le médecin, chiffre de référence (poids du patient, son état général, fatigue).
- Vérification : systématique présence du bilan sanguin adapté aux traitements (en général NFS

plaquettes, rénal, ECG...), surveillance du poids et de la taille. Vérifiez que le produit correspond bien à la prescription et qu'elles soient adaptées au patient. Vérification de la prescription et du protocole. Vérification au lit du patient (identité du patient). Date de validité du produit que l'on va injecter. Et l'on ne pose que ce que l'on a vérifié soi-même.

- Préparation : cela se fait en unités de préparation centralisée. Sous des hôtes à flux laminaire, avec des gants, masques, casaque, charlotte. Cela se fait sous la responsabilité d'un pharmacien.

Administration

- Mesures organisationnelles : matériels adaptés et sécurisés (aiguilles), manipulation des produits (seringue sécurisée « luer lock »), tubulures installées à la réception.
- Port de gants (obligatoire).
- Protocole.
- Vérification du reflux veineux.
- Rinçage entre chaque administration.
- Surveillance des effets secondaires, du risque d'extravasation (si cela arrive mettre casaque, gants « matériel de protection », noter l'heure, évaluer la quantité, délimiter la zone).
- Traçabilité.

Après administration

- Élimination des déchets dans les sacs DASRI (jaune).
- Effets secondaires :
 - x Toxicité hématologique :
 - ✓ Information : toxicité irréversible à l'arrêt du traitement, donné par médecin et repris par l'infirmier, donné surtout à la sortie du patient. Thrombopénie, neutropénie (apparaissent 10 à 15 jours après la cure), fatigue (temps de repos).
 - ✓ Surveillance : température (elle peut être due soit à la chimiothérapie ou soit à une toute autre cause), bilans biologiques.
 - x Alopecie : majeur, stigmates de la maladie, représentation de la maladie par la population :
 - ✓ À savoir que cela repousse à l'arrêt du traitement.
 - ✓ Cela arrive dans les deux à trois semaines après le début des traitements, mais cela dépend surtout de la sensibilité des personnes au traitement.
 - ✓ Conseiller au minima au patient d'aller chercher une prothèse capillaire le plus rapidement possible pour que cela soit le mieux adapté à la coupe de cheveux existantes.
 - ✓ Casque réfrigérant : bonnets hypothermiques, vasoconstrictions des vaisseaux. Donc diffusion moindre des produits toxiques. Le poser quatre minutes avant le début du traitement, ils se changent toutes les 30 à 45 minutes, il faut faire un changement très rapide entre les deux. Pour que cela soit efficace il faut avoir des cheveux peu longs pour avoir une meilleure adhésion et une meilleure efficacité. Il faut mettre une charlotte humide, protéger les oreillers et le front. Il faut le laisser un quart d'heure après l'arrêt du traitement. Et il peut être mal supporté car cela provoque des céphalées. La contre-indication, présence de métastases au niveau du crâne.
 - ✓ Se laver les cheveux avant les traitements, et éviter de se les laver avant 3 à 5 jours après le traitement. Essayez d'éviter tout ce qui peut arracher les cheveux (brosse douce), ne pas utiliser de sèche-cheveux.
 - x Troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées, mucite) :
 - ✓ Risque de troubles hydroélectrolytiques et risque de dénutrition.
 - ✓ Les intensités sont variables suivant le traitement.
 - ✓ Vomissements d'anticipation traités par anxiolytiques, neuroleptiques, corticoïdes.
 - ✓ C'est dans l'ordre du préventif et du curatif.
 - ✓ Prévention soin de bouche au bicarbonate + xylocaïne, utiliser une brosse à dents

souples, données de la glace ou des glaçons pendant 15 minutes. Information préalable du patient et surveillance de la bouche.

- x Toxicité rénale ou vésicale :
 - ✓ Hyper-hydratation pour provoquer une diurèse forcée.
 - ✓ Alcalinisation des urines.
 - ✓ Surveillance biologique.
- x Cardiaque : électrocardiogramme de référence, connaître les antécédents :
 - ✓ Toxicité cumulative (dose/dépendant).
 - ✓ Surveillance clinique.
- x Trouble gonadique :
 - ✓ Aménorrhée : réversible.
 - ✓ Pour l'homme grand risque d'infertilité (conservation des spermatozoïdes).
- x Trouble de la sexualité :
 - ✓ Muqueuse vaginale : sécheresse.
 - ✓ Fatigue liée au traitement, peut avoir un impact sur la sexualité.
 - ✓ Une grossesse est toujours possible sous chimiothérapie, donc à la contraception est conseillé et préconiser.
- Autres effets secondaires :
 - x Cutanés :
 - ✓ Hyper-pigmentation liée aux produits.
 - ✓ Peuvent provoquer une photo-sensibilisation (port de la casquette, manches longues).
 - x Allergique : prémédication à faire auparavant.
 - x Neurologique : neuropathies sensitifs périphériques.
 - x Hépatique.
 - x Pulmonaire.

Essais thérapeutiques

Fonctionnement contrôlé par la loi Huriet.

Différentes étapes

- Phase 1 : façon dont le produit est toléré par l'homme, avec une surveillance de soins intensifs.
- Phase 2 : détermine l'efficacité/la tolérance.
- Phase 3 : comparé aux standards qui existent déjà.
- Phase 4 : étudier les effets indésirables.

Autorisation de la mise sur le marché.

Conclusion

- Développement de la possibilité d'administration de chimiothérapie au domicile.
 - Réseaux.
-